

**UNE OFFRE INNOVANTE
D'ÉPARGNE POUR
DYNAMISER VOTRE
CONTRAT D'ASSURANCE
VIE OU DE CAPITALISATION**

Heliopse Flash Mai 2021

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 8 ans maximum, à compter du 27 mai 2021.

Titre de créance émis par Goldman Sachs présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.

Offre à durée limitée. Commercialisation du 2 janvier au 30 avril 2021, pouvant être clôturée sans préavis.

Code ISIN : FR00140008R8

Un montant de 0,2% du total du titre de créance Heliopse Flash Mai 2021 effectivement placé servira à soutenir les hôpitaux français dans la lutte contre la Covid-19.

Heliopse Flash Mai 2021 n'est pas une obligation verte, dans la mesure où les fonds levés par l'Émetteur ne servent pas spécifiquement à financer des projets environnementaux. Seul l'Indice sous-jacent est construit de façon à sélectionner les actions des entreprises françaises présentant de solides stratégies face à la question de l'urgence environnementale, selon la méthodologie mise en place par le CDP.

Assuré d'avancer



**Communication à caractère
promotionnel**

Heliopse Flash Mai 2021



Heliopse Flash Mai 2021 est un support temporaire en unités de compte. Il vous permet de tirer profit du potentiel de l'indice Euronext® CDP Environment France EW Decrement 5%. Il offre un gain conditionnel de 7 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ annuel (soit 1,75 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par trimestre écoulé) en cas d'échéance anticipée automatique ou à l'échéance finale⁽³⁾. À l'échéance finale des 8 ans⁽³⁾, le capital est protégé à hauteur de 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ jusqu'à une baisse⁽⁴⁾ de l'Indice de 40 % par rapport à son niveau initial.

Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie, ainsi qu'à l'échéance finale⁽³⁾, en cas de baisse⁽⁴⁾ de l'Indice de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.

La valeur de ce support dépend notamment de l'évolution de l'indice Euronext® CDP Environment France EW Decrement 5% (ci-après « l'Indice »).

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Evolution, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation.

Ce support est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement.

+ AVANTAGES

- **Un gain de 7 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ annuel (soit 1,75 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par trimestre écoulé)** depuis la date d'observation initiale, si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation trimestrielle⁽⁵⁾ ou à la date d'observation finale⁽⁵⁾.
- **Une échéance anticipée automatique** si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation trimestrielle⁽⁵⁾.
- **Effet mémoire** : si les conditions de versement du gain de 1,75 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ sont déclenchées, le gain sera enregistré au titre du trimestre en cours, et également pour chacun des trimestres précédents.
- **Une protection du capital à l'échéance finale⁽³⁾ dès lors qu'à la date d'observation finale⁽⁵⁾, l'Indice n'est pas en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.**
- **Un Indice composé des 40 entreprises affichant la meilleure notation environnementale** parmi les 100 entreprises françaises les plus importantes en termes de capitalisation boursière flottante.
- **La notation environnementale est déterminée par le CDP, organisation internationale à but non lucratif**, qui aide les entreprises et les gouvernements à mesurer leurs impacts face aux trois principaux défis environnementaux : le changement climatique, la gestion durable de la ressource en eau et la déforestation.

- INCONVÉNIENTS

- **Un gain plafonné à 7 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ annuel (soit 1,75 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par trimestre écoulé)**, depuis la date d'observation initiale, même si la performance de l'Indice est supérieure.
- **L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets éventuellement détachés par les actions qui le composent** et en retranchant un montant forfaitaire de 5 % par an, ce qui résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre que lorsque les dividendes sont réinvestis sans retranchement. Si les dividendes distribués sont inférieurs au montant forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.
- **Les gains trimestriels éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.**
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut varier de 1 à 8 ans.**
- **Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital :**
 - en cas de sortie anticipée⁽⁶⁾ (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance finale⁽³⁾ ;
 - à l'échéance finale⁽³⁾, si le 22 mai 2029 l'Indice est en baisse⁽⁴⁾ de plus de 40 % par rapport à son niveau initial. En conséquence, le rendement de Heliopse Flash Mai 2021 à l'échéance finale⁽³⁾ est très sensible à une faible variation de l'Indice autour du seuil de - 40 % ;
 - ou, en cas de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution de ce dernier.

FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus du support et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission⁽⁷⁾. Ces risques sont notamment :

Risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie - L'investisseur doit être conscient qu'il est exposé à ce risque en cours de vie et à l'échéance finale⁽³⁾ :

- lors de toute sortie anticipée⁽⁶⁾ (rachat, arbitrage ou décès) qui se fera aux conditions de marché ;
- à l'échéance finale⁽³⁾, lorsque l'Indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.

Risque de contrepartie - L'investisseur supporte le risque de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule (se reporter à la rubrique « Fiche Technique » en page 6 de ce document) ou mise en résolution de ce dernier qui peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (« bail-in »), en cas de défaillance probable ou certaine du Garant, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant

qui est dû par le Garant au titre de la Garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû dans le cadre des titres de créance émis par l'Émetteur.

Risques de marché - Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

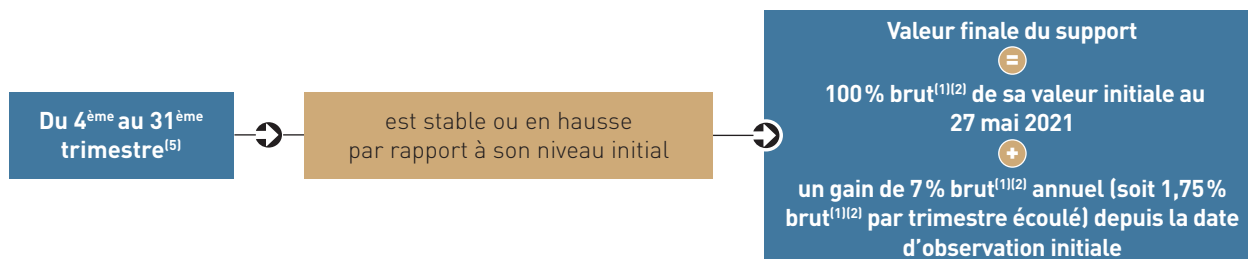
Risque de liquidité - Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

(1), (2), (3), (4), (5), (6), (7) Merci de vous référer aux renvois présents en page suivante.

► Principales caractéristiques

UN GAIN CONDITIONNEL DE 1,75 % BRUT⁽¹⁾⁽²⁾ PAR TRIMESTRE ÉCOULÉ (EFFET MÉMOIRE) EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE AUTOMATIQUE

Heliopse Flash Mai 2021 prend automatiquement fin par anticipation si l'Indice :

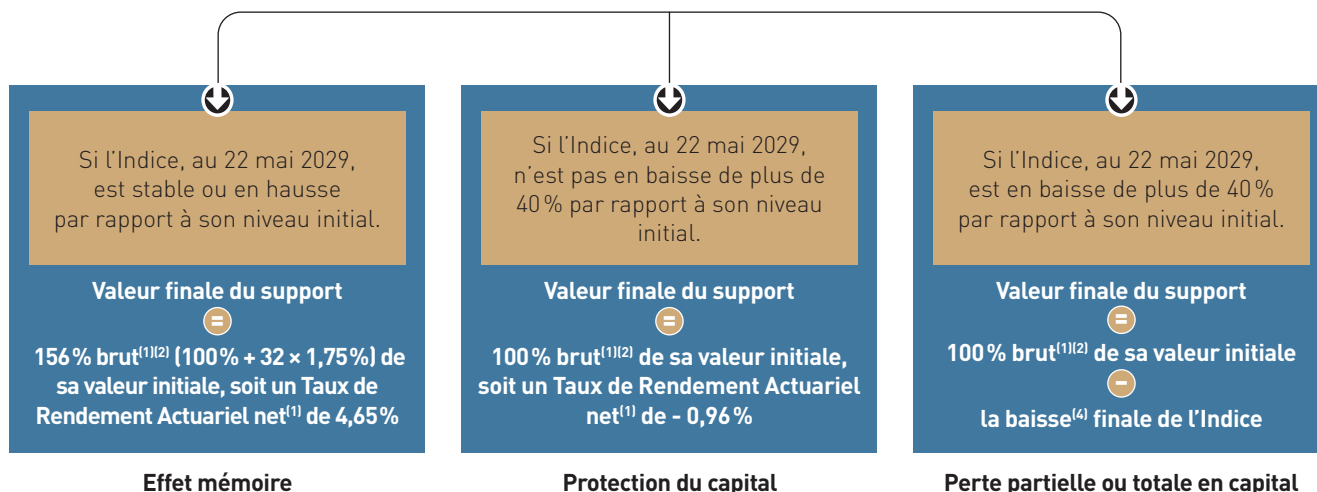


Le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ (après déduction des frais de gestion selon votre contrat), en cas d'échéance anticipée automatique, est de :

4 ^{ème} trimestre	5,58%	11 ^{ème} trimestre	5,42%	18 ^{ème} trimestre	5,16%	25 ^{ème} trimestre	4,89%
5 ^{ème} trimestre	5,54%	12 ^{ème} trimestre	5,41%	19 ^{ème} trimestre	5,11%	26 ^{ème} trimestre	4,85%
6 ^{ème} trimestre	5,56%	13 ^{ème} trimestre	5,35%	20 ^{ème} trimestre	5,08%	27 ^{ème} trimestre	4,82%
7 ^{ème} trimestre	5,53%	14 ^{ème} trimestre	5,31%	21 ^{ème} trimestre	5,05%	28 ^{ème} trimestre	4,79%
8 ^{ème} trimestre	5,52%	15 ^{ème} trimestre	5,27%	22 ^{ème} trimestre	5,00%	29 ^{ème} trimestre	4,75%
9 ^{ème} trimestre	5,50%	16 ^{ème} trimestre	5,24%	23 ^{ème} trimestre	4,96%	30 ^{ème} trimestre	4,72%
10 ^{ème} trimestre	5,46%	17 ^{ème} trimestre	5,20%	24 ^{ème} trimestre	4,93%	31 ^{ème} trimestre	4,68%

QUEL POTENTIEL DE PERFORMANCE À L'ÉCHÉANCE FINALE DU 21 JUIN 2029 ?

En l'absence d'échéance anticipée automatique, Heliopse Flash Mai 2021 atteint l'échéance finale⁽³⁾, l'Indice est observé une dernière fois, le 22 mai 2029 : trois situations sont alors possibles.



(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (27 mai 2021) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 janvier et le 30 avril 2021.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La date d'échéance finale est le 21 juin 2029.

(4) La baisse de l'Indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (27 mai 2021) et à la date d'observation finale (22 mai 2029), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(5) Les dates d'observation trimestrielle sont les : 19 mai 2022, 19 août 2022, 21 novembre 2022, 20 février 2023, 19 mai 2023, 21 août 2023, 20 novembre 2023, 20 février 2024, 22 mai 2024, 20 août 2024, 20 novembre 2024, 20 février 2025, 21 mai 2025, 20 août 2025, 20 novembre 2025, 20 février 2026, 20 mai 2026, 20 août 2026, 20 novembre 2026, 19 février 2027, 20 mai 2027, 20 août 2027, 19 novembre 2027, 21 février 2028, 19 mai 2028, 18 août 2028, 20 novembre 2028, 20 février 2029, et la date d'observation finale est le 22 mai 2029.

(6) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 8 ans, une pénalité de 3,50% du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance finale.

(7) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

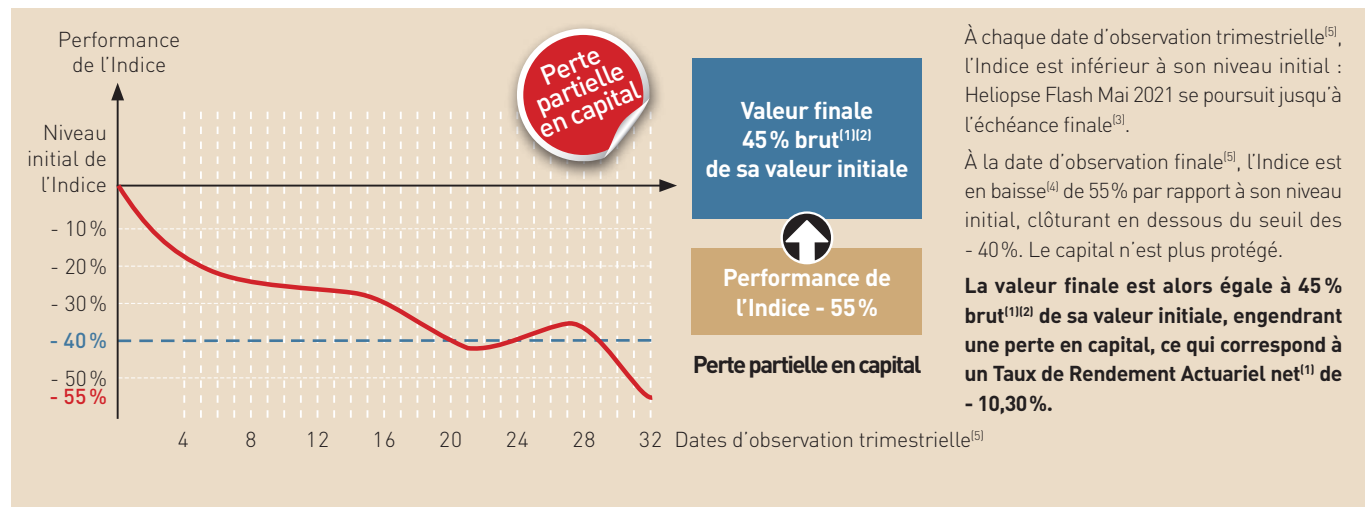
L'Assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 21 juin 2029, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Scénarios de marché - Exemples

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

— Évolution de l'Indice → Seuil d'activation de l'échéance anticipée automatique avec gain — Seuil de protection du capital à l'échéance finale⁽³⁾

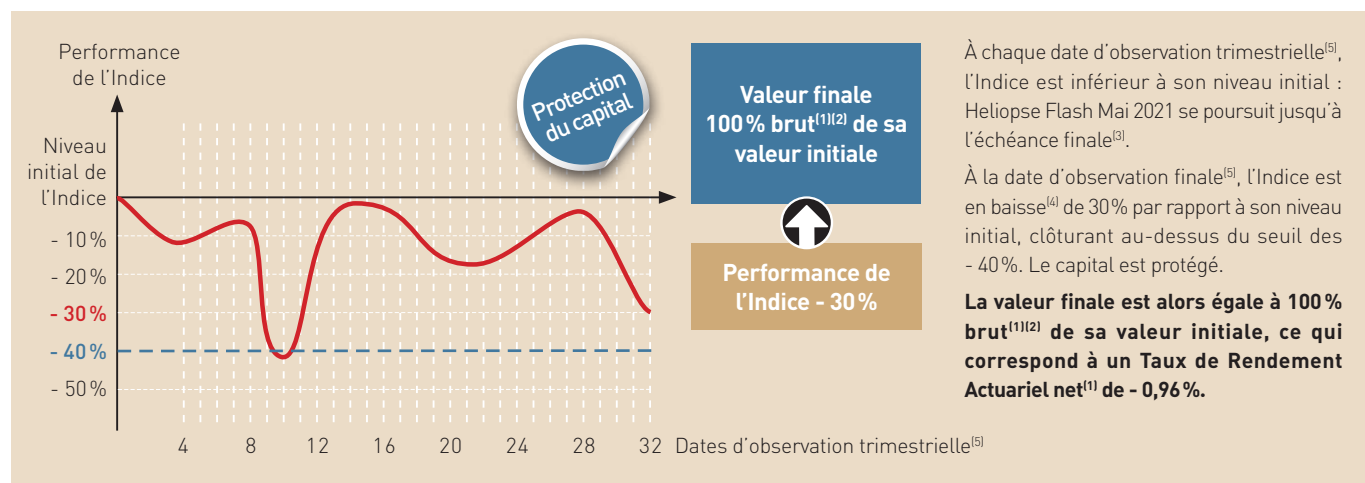
SCÉNARIO DÉFAVORABLE : UNE PERTE EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE⁽³⁾



Pour un investissement direct dans l'Indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de -10,30%.

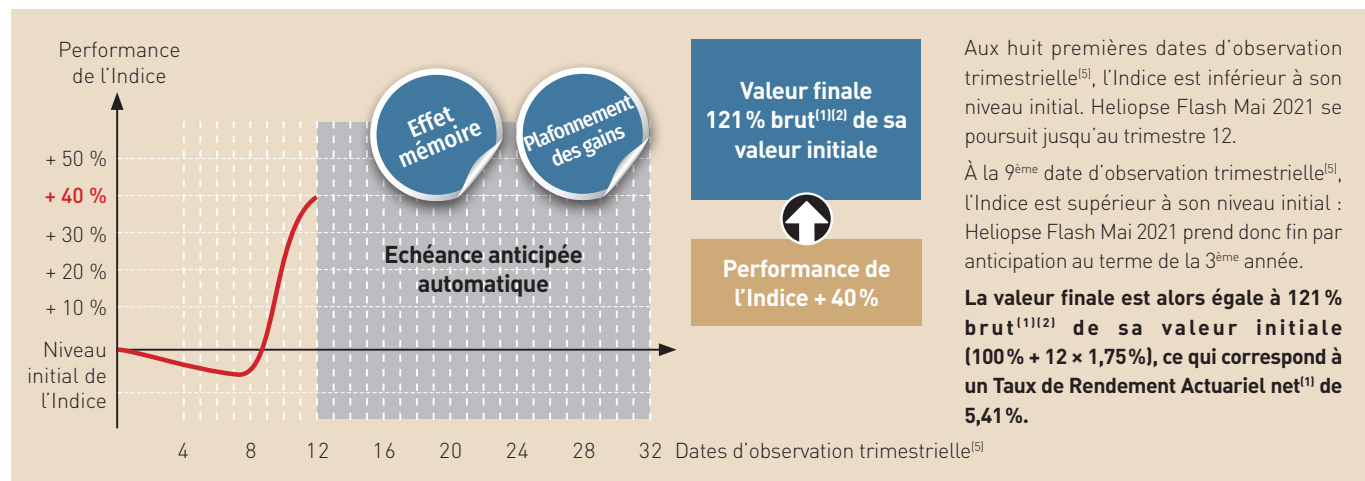
Dans le cas le plus défavorable où l'Indice serait inférieur à son niveau initial à toutes les dates d'observation trimestrielle⁽⁵⁾ et serait en baisse de 100% à la date d'observation finale⁽⁵⁾, le montant initialement investi serait intégralement perdu.

SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : UNE PROTECTION DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE⁽³⁾



Pour un investissement direct dans l'Indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de -5,25%.

SCÉNARIO FAVORABLE : UN EFFET MÉMOIRE ET UN PLAFONNEMENT DU GAIN EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE AUTOMATIQUE



Pour un investissement direct dans l'Indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de 10,56%.

(1), (2), (3), (4), (5) Merci de vous référer aux renvois présents en page suivante.

► Un Indice axé sur la thématique environnementale en France

Heliopse Flash Mai 2021 est un produit d'épargne adossé à un Indice intégrant des critères de sélection environnementaux. Votre investissement permet également de soutenir les hôpitaux français dans la lutte contre la Covid-19.

DESCRIPTION DE L'INDICE EURONEXT® CDP ENVIRONMENT FRANCE EW DECREMENT 5%

L'Indice est calculé et publié par Euronext® depuis le 20 juin 2018. Il est composé des 40 entreprises affichant la meilleure notation environnementale parmi les 100 entreprises les plus importantes en termes de capitalisation boursière flottante sur la zone France.

La notation environnementale est déterminée par le CDP, organisation internationale à but non lucratif, qui aide les entreprises et les gouvernements à mesurer leurs impacts face aux trois principaux défis environnementaux : le changement climatique, la gestion durable de la ressource en eau et la déforestation.

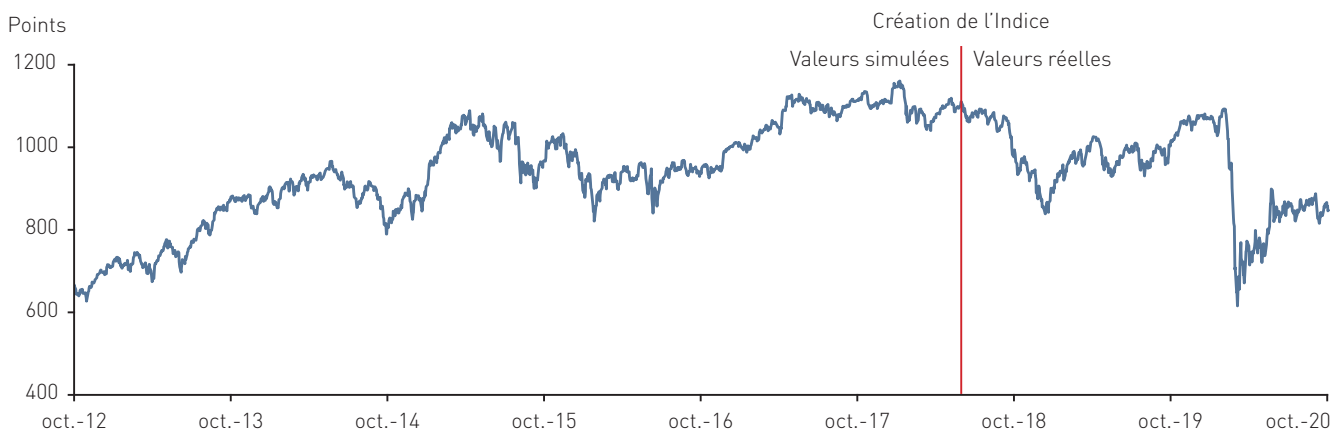
Les composantes de l'Indice sont équipondérées et sa composition est revue annuellement, avec une repondération des composantes sur une fréquence trimestrielle. L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en **retranchant un montant forfaitaire de 5% par an**. Si les dividendes distribués sont inférieurs au montant forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique. Pour information, le niveau de dividendes nets distribués par les composantes de l'indice Euronext® CDP Environment France EW Decrement 5% est en moyenne de 2,07% par an depuis le 16 octobre 2012 (source : Euronext®).

La consultation de l'Indice est publique, sa cotation est quotidienne et consultable sur le site www.euronext.com.

ÉVOLUTION DE L'INDICE EURONEXT® CDP ENVIRONMENT FRANCE EW DECREMENT 5%

Toutes les données précédant le 20 juin 2018 sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'Indice s'il avait été lancé dans le passé. Toutes les données suivant cette date sont le résultat de performances écoulées.

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes écoulées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.



Sources : Euronext® (pour la période du 16 octobre 2012 au 20 juin 2018), puis Bloomberg, au 16 octobre 2020.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Goldman Sachs et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

SOUTENEZ LES HÔPITAUX FRANÇAIS DANS LA LUTTE CONTRE LA COVID-19

En parallèle de votre investissement sur Heliopse Flash Mai 2021, l'Émetteur attribuera un montant de 0,2% du total du titre de créance effectivement placés au Fonds d'aide d'urgence Covid-19 de la Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France.



FONDATION
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

En pleine crise de Covid-19, la Fondation a créé ce Fonds qui est structuré sur plusieurs axes de soutien dont notamment l'achat de matériel médical et paramédical de première urgence. Afin de permettre aux hôpitaux d'étendre leurs capacités d'accueil et d'adapter leur offre de soins dans ce contexte d'épidémie de coronavirus, la Fondation débloque en urgence des aides financières afin de permettre et d'accélérer l'achat des équipements nécessaires aux unités de soins intensifs et de réanimation.

Créée en 1989, la Fondation a pour vocation de faire de l'hôpital un véritable lieu de vie pour les personnes fragiles à l'hôpital. Reconnue d'utilité publique depuis 1994, elle a, à ce jour, subventionné 15 419 projets dans les établissements hospitaliers français pour un montant de près de 150 millions d'euros. Plus d'informations : www.fondationhopitaux.fr

Il est à noter que Heliopse Flash Mai 2021 n'est pas une obligation verte, dans la mesure où les fonds levés par l'Émetteur ne servent pas spécifiquement à financer des projets environnementaux. Seul l'Indice sous-jacent est construit de façon à sélectionner les actions des entreprises françaises présentant de solides stratégies face à la question de l'urgence environnementale, selon la méthodologie mise en place par le CDP.

- (1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (27 mai 2021) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 janvier et le 30 avril 2021.
- (2) Hors frais de gestion du contrat.
- (3) La date d'échéance finale est le 21 juin 2029.
- (4) La baisse de l'Indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (27 mai 2021) et à la date d'observation finale (22 mai 2029), exprimée en pourcentage de son niveau initial.
- (5) Les dates d'observation trimestrielle sont les : 19 mai 2022, 19 août 2022, 21 novembre 2022, 20 février 2023, 19 mai 2023, 21 août 2023, 20 novembre 2023, 20 février 2024, 22 mai 2024, 20 août 2024, 20 novembre 2024, 20 février 2025, 21 mai 2025, 20 août 2025, 20 novembre 2025, 20 février 2026, 20 mai 2026, 20 août 2026, 20 novembre 2026, 19 février 2027, 20 mai 2027, 20 août 2027, 19 novembre 2027, 21 février 2028, 19 mai 2028, 18 août 2028, 20 novembre 2028, 20 février 2029, et la date d'observation finale est le 22 mai 2029.

► Fiche technique

Instrument financier : Titre de créance présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.

Émetteur : Goldman Sachs Finance Corp International Ltd., qui n'a sollicité ou obtenu aucune notation des principales agences de notation.

Garant de la formule : The Goldman Sachs Group, Inc., (S&P BBB+, Moody's A3, Fitch Ratings A, au 19 octobre 2020). Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au support. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment. Bien que le support soit garanti par The Goldman Sachs Group, Inc., le support présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice.

Code ISIN : FR00140008R8.

Devise : EUR.

Sous-jacent : Indice Euronext® CDP Environment France EW Decrement 5% (code Bloomberg : FRENV Index ; code ISIN : NL0013025505).

Cotation : Bourse de Luxembourg.

Valorisation : Hebdomadaire (le vendredi).

Double valorisation : Une double valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours, par Refinitiv qui est une société indépendante financièrement de Goldman Sachs.

Marché secondaire : Goldman Sachs International, qui fournit la liquidité, offrira un prix d'achat sur demande, sous réserve (i) de l'existence de conditions de marchés anormales, et/ou (ii) de considérations légales, réglementaires ou autres, ou (iii) de la situation financière de Goldman Sachs International ou un de ses affiliés, dans chacun des cas tel que déterminé de bonne foi par Goldman Sachs International. Dans ce contexte et en fonction de la proximité du seuil de protection du capital, Goldman Sachs International anticipe que la fourchette achat-vente indicative attendue, dans les conditions normales de marché, est au maximum de 1 %, sous réserve de son droit de modifier à tout moment le montant de cette fourchette.

Commissions de distribution : Des commissions relatives à cette transaction ont été réglées par Goldman Sachs à l'Assureur. Le montant maximum des commissions de distribution est équivalent à 1 % par an du montant de l'émission, sur la base de la durée maximale du support. Ces commissions sont incluses dans le prix de souscription.

Montant maximum de l'émission : 70 millions d'euros.

Valeur nominale : 1 000 euros.

Garantie du capital : Pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance finale.

Période de commercialisation : Du 2 janvier au 30 avril 2021.

Prix de souscription : Il progressera de façon constante, de 995,50 euros le 8 janvier 2021 à 1 000 euros le 27 mai 2021. Pour tout complément d'information, merci de vous référer aux Conditions Définitives.

Date d'émission du support : 8 janvier 2021.

Date d'observation initiale de l'Indice : 27 mai 2021.

Dates d'observation trimestrielle de l'Indice : 19 mai 2022, 19 août 2022, 21 novembre 2022, 20 février 2023, 19 mai 2023, 21 août 2023, 20 novembre 2023, 20 février 2024, 22 mai 2024, 20 août 2024, 20 novembre 2024, 20 février 2025, 21 mai 2025, 20 août 2025, 20 novembre 2025, 20 février 2026, 20 mai 2026, 20 août 2026, 20 novembre 2026, 19 février 2027, 20 mai 2027, 20 août 2027, 19 novembre 2027, 21 février 2028, 19 mai 2028, 18 août 2028, 20 novembre 2028, 20 février 2029.

Dates d'échéance anticipée : 17 juin 2022, 20 septembre 2022, 19 décembre 2022, 22 mars 2023, 20 juin 2023, 18 septembre 2023, 20 décembre 2023, 21 mars 2024, 17 juin 2024, 19 septembre 2024, 20 décembre 2024, 21 mars 2025, 18 juin 2025, 19 septembre 2025, 19 décembre 2025, 23 mars 2026, 19 juin 2026, 18 septembre 2026, 21 décembre 2026, 22 mars 2027, 18 juin 2027, 20 septembre 2027, 21 décembre 2027, 20 mars 2028, 20 juin 2028, 19 septembre 2028, 20 décembre 2028, 22 mars 2029.

Date d'observation finale de l'Indice : 22 mai 2029.

Date d'échéance finale : 21 juin 2029.

Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée automatique : Si à l'une des 31 dates d'observation trimestrielle, l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 27 mai 2021, le support prend fin à la date d'échéance anticipée automatique correspondante. Sa valeur finale est alors égale à 100 % de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 1,75 % brut⁽¹⁾ par trimestre écoulé depuis la date d'observation initiale.

Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à la date d'échéance finale :

Dans le cas où le support dure jusqu'à l'échéance finale, sa valeur finale est alors égale à :

- 156 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'Indice n'est pas en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'Indice (exprimée en pourcentage de son niveau à la date d'observation initiale) si, à la date d'observation finale, l'Indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

(1) Performance brute depuis la date d'observation initiale du 27 mai 2021, ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou la mise en résolution de ce dernier. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau et de la volatilité de l'Indice, des taux d'intérêt et du risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital. Une pénalité de 3,50 % du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance finale.

▶ Avertissement final

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Le présent document est un document non contractuel et non réglementaire à caractère publicitaire, il est destiné à être distribué dans le cadre d'un placement privé exclusivement et de ce fait n'a pas été soumis à l'Autorité des Marchés Financiers.

Une information complète sur le support, notamment ses facteurs de risques, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives.

Disponibilité de la documentation du support - Le support Heliopse Flash Mai 2021 décrit dans le présent document fait l'objet de « Conditions Définitives » se rattachant au Prospectus de Base (en date du 17 juillet 2020), conforme à la Directive 2003/71/CE et visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (CSSF). Ce Prospectus de Base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le Prospectus de Base, les suppléments à ce Prospectus, les Conditions Définitives (ensemble, le Prospectus) et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International via le lien suivant pour le Prospectus de Base (https://www.goldmansachs-bourse.fr/media/de/dokumente/service/wertpapierprospekte/gs%20group/europ%C3%A4ische/20-07-17_GS_Series_P_Master_Base_Prospectus_-_Approved_-_17_July_20.pdf) et via le lien suivant pour les Conditions Définitives (www.goldmansachs-bourse.fr). La dernière version du Document d'Informations Clés relatif à ce support peut être consultée et téléchargée à l'adresse :

www.gspriips.eu?isin=FR00140008R8&lang=FR&cnt=FR

Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation - L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'Instrument Financier) est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Agrément - The Goldman Sachs Group, Inc est une société holding bancaire et une société holding financière au titre de la loi des Etats Unis de 1956 sur les holdings bancaires (U.S. Bank Holding Company Act of 1956) et régulée par le Federal Reserve Board (Conseil de la Réserve Fédérale). Goldman Sachs International est une société autorisée par la Prudential Regulation Authority et régulée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority.

Evènements exceptionnels affectant les sous-jacents : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée - Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains évènements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte en capital sur le support.

Risque lié à la directive européenne sur le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (la directive) - Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'autorité de résolution compétente peut réduire ou convertir en fonds propres tout ou partie du principal des titres de créance, ce qui pourrait résulter en la

perte partielle ou totale du montant investi. De plus, l'exercice de tout pouvoir dans le cadre de la Directive, ou toute suggestion d'un tel exercice, peut affecter significativement et défavorablement les droits des titulaires de titres de créance, le prix ou la valeur de leur investissement (dans chaque cas, quel que soit le niveau de protection du capital prévu par le support) et/ou la capacité de l'Émetteur à satisfaire à ses obligations en vertu des titres de créance. Toute somme ou montant payable par l'Émetteur pourra être réduit ou modifié, à tout moment, en application de l'exercice d'un renflouement interne (« bail-in ») par toute autorité compétente.

Restrictions générales de vente - Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce support.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes - L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, The Goldman Sachs Group, Inc. n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marchés - Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.

Rachat par Goldman Sachs International ou dénouement anticipé du support - Goldman Sachs International prévoit dans des conditions normales de marché, de fournir un prix d'achat et de vente pour ce support sur un intervalle de temps régulier. Seul Goldman Sachs International est le fournisseur de liquidité de ce support. Cependant, Goldman Sachs International ne s'engage pas à fournir de la liquidité par la communication de prix d'achat et de vente de ce support, et n'est soumis à aucune obligation légale de fournir de tels prix. L'investisseur potentiel ne doit pas s'appuyer sur sa capacité à vendre ce support à une date particulière ou à un prix particulier. Dans certaines situations de marché, pendant lesquelles Goldman Sachs Finance Corp International Ltd. n'est pas capable de conclure des opérations de couverture, la fourchette achat-vente de 1% peut être temporairement augmentée, afin de limiter les risques économiques de Goldman Sachs Finance Corp International Ltd.

Avertissement relatif à l'Indice - Euronext N.V. ainsi que toute filiale directe ou indirecte détient tous droits de propriété (intellectuelle) relatifs à l'indice Euronext® CDP Environment France EW Decrement 5%. Euronext N.V., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext N.V., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice Euronext® CDP Environment France EW Decrement 5%, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul et/ou la diffusion de l'indice Euronext® CDP Environment France EW Decrement 5%, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre. Euronext® CDP Environment France EW Decrement 5% est une marque déposée d'Euronext N.V., ainsi que de toute filiale directe ou indirecte.

Conflits d'intérêts - The Goldman Sachs Group, Inc. ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique - Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S. Person » [au sens défini dans la Régulation SI et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la Régulation S.

DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR UNE GESTION RÉACTIVE DE VOTRE CONTRAT

Vous disposez d'un espace client sécurisé sur ganpatrimoine.fr permettant d'accéder **gratuitement à de nombreuses fonctionnalités** 24h/24 et 7j/7 pour :

- **Consulter le détail de vos contrats :**
vos relevés de situation trimestriels, vos lettres d'information.
- **Effectuer des opérations de gestion :**
des versements libres et programmés, des arbitrages pour modifier la répartition de votre épargne entre les supports.
- **Suivre l'actualité "En direct des marchés" :**
pour vous informer sur les caractéristiques générales des OPCVM commercialisés au sein de votre contrat (valeur liquidative, performances, DICI, prospectus, etc.) :
 - simuler le calcul de leur performance sur la période de votre choix ;
 - comparer la performance entre plusieurs fonds ;
 - créer un compte afin de suivre la performance des fonds sélectionnés ;
 - créer des alertes email sur les OPCVM qui vous intéressent ; afin d'être informé en cas de plus ou moins-value.
- **Recevoir une information régulière sur une allocation précise d'actifs :**
 - pour vous accompagner dans vos choix d'investissement dans différentes unités de compte regroupées par thèmes ou "bouquets" ;
 - pour faciliter la diversification de vos investissements.

Votre conseiller

Gan Patrimoine

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles
Société Anonyme d'intermédiation en
assurance au capital de 8 220 690 euros –
RCS Lille 457 504 694 – APE : 6622Z

Siège social : 150, rue d'Athènes - CS 30022
59777 EURALILLE

N° d'immatriculation 09 051 780

www.orias.fr

Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et de
ses filiales

Tél. : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé)

contact@ganpatrimoine.fr

www.ganpatrimoine.fr

Groupama Gan Vie

Société anonyme au capital de 1 371 100 605
euros – RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z

Siège social : 8-10, rue d'Astorg – 75008 Paris

Entreprises régies par le Code des assurances
et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel
et de Résolution (ACPR)

4, Place de Budapest

CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Réf. 777B-052021 – Conception graphique :
Goldman Sachs – Crédit photo : ©Shutterstock.

Gan Patrimoine participe à la protection
de l'environnement en sélectionnant des
imprimeurs référencés « Imprim'Vert »
ainsi que des papiers issus de forêts gérées
durablement.



Assuré d'avancer

ganpatrimoine.fr